Les Paniers Marseillais
Une autre économie est possible...

AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Contrat d'engagement « Produits laitiers»
Saison 2016-2017

entre l'adhérent des paniers marseillais
et
le GAEC de sainte Luce, Le Village, 38970 Sainte Luce

Le GAEC Ste Luce s'engage à fournir à l'adhérent les paniers de produits laitiers issus de **l'agriculture Biologique** et à les livrer sur Marseille chaque mois (9 livraisons) durant la saison.

Je soussigné **Nom :**.....…..... **Prénom :**.....
Email:..... **Téléphone:**…….....
Panier de : ….....
m'engage à prendre un panier de produits laitiers chaque mois entre octobre 2016 et juin 2017.

En ce qui concerne les **fromages affinés de vache**, nous proposons 2 paniers :

-Un petit panier à 10 euros avec 2 des 5 fromages de la ferme, les 2 fromages proposés ne sont pas les mêmes d'un mois sur l'autre, ce qui permet aux adhérents des *Paniers Marseillais* de faire le tour de tous les fromages, les fromages sont vendus 17,60 euros / kg, ce qui représente env. 568 g par panier,

-Un grand panier à 20 euros avec 3 des 5 fromages, selon le même schéma que le petit panier, la quantité est donc le double i.e. 1136 g.

Pour les **produits frais**, nous proposons :

-Le panier A contenant un fromage blanc de 500 g – le plateau de 6 faisselles de 100 g – et 10 yaourts nature pot en verre de 125 g pour 12,5 euros,

-Le panier B contenant un fromage blanc – et un plateau de 6 faisselles pour 6,5 euros,

-Le panier C contenant un fromage blanc – et 6 yaourts pour 6,5 euros.

Pour le **lait cru** en vrac (1,4 euros/litre), les adhérents des *Paniers Marseillais* viennent chercher avec leur contenant et s'engagent alors sur la quantité souhaitée : 1 litre, 2 litres ou davantage.

Choix du/des paniers :
- Petit panier fromage : 10 euros
- Grand panier fromage : 20 euros
- Panier A produits frais : 12,5 euros
- Panier B produits frais : 6,5 euros
- Panier C produits frais : 6,5 euros

Lait cru (nombre de litres par mois) : ….....
Détail (nombre de paniers x prix du panier x nombre de distributions) :
…….....
Total réglé : ……
Options de règlements : 1 ou plusieurs chèques.

Les livraisons auront lieu le samedi de 10h à 11h30 dans la cour des Œuvres de jeunesse Timon David, situé 211, rue d'Endoume 13007 Marseille mais l'entrée se fait par l'avenue Joseph Étienne (portail marron). Les adhérents viennent chercher leurs produits sur place.
Dates de livraisons indicatives : 8/10, 26/11, 17/12, 14/01, 11/02, 11/03, 8/04, 6/05, 3/06 (sous réserve de confirmation pour juin). Les dates sont susceptible d'être modifiées renseignez vous auprès de votre référent.

Date :.....

Signature du GAEC :

GAEC de SAINTE LUCE
Groupement Agricole d'Exploitation en Commun reconnu
Société Civile au capital de 142 950 euros
38970 SAINTE LUCE
Tél./Fax: 04 76 30 16 04
FR 38.414.001 CE
Siret n° 438 733 495 00016 - N° TVA Intra. FR 38 438733495

Signature de l'adhérent :